

Eug. Rochaz
Notre famille



ÉDITIONS LE PÈLERIN

COLLECTION "ETUDES ET DOCUMENTS"

NO 31

MA FAMILLE

(1940 environ)

Oeuvre complète comprenant:

- Ma famille, tome premier, "Une famille", 1987
- Ma famille, tome second, "Une maison", 1988
- Ma famille, tome troisième, "Des hommes", 2000

EDITIONS LE PELERIN

2000

T A B L E D E S M A T I E R E S

* Ma famille, tome premier, Editions le Pèlerin 1987, pages I à IV, et pages 1 à 40, le tout de la première numérotation.	
* Ma famille, tome second, Editions le Pèlerin 1988, "Une maison", pages I et II, puis pages 1 à 26, le tout de la seconde numérotation.	
* Ma famille, tome troisième, Editions le Pèlerin 2000, "Des hommes", pages 1 à .. de la troisième numérotation, avec:	
* Ce que furent nos ancêtres	2
* <u>Documents</u> , avec:	28
* Arbre généalogique de la famille ROCHAZ	28
* Autre arbre, complément du premier	29
* Les Rochaz, notices parues dans le Livre d'or des familles vaudoises de 1923	29
* 2 pages de copies du texte original "Ma famille" de Eugène Rochaz, rédigé dès après 1937 et avant 1941, date de son décès	30
* Lettre de Eugène Rochaz, du 9 mai 1914, à Monsieur A. Rochat, ingénieur à Paris	32
* Lettre de Auguste Piguet à Eugène Rochaz, du 1er avril 1941	35
* Vue de Romainmôtier de 1654	37
* Lettre de Ernest Lugin à Eugène Rochaz du 13 avril 1919	38
* Lettre à Eugène Rochaz d'un correspondant signant A. ? (signature illisible), probablement écrite en 1919	39
* Lettre de A. Rochat de Paris, du 13 juillet 1919 (év. 1917) à Eugène Rochaz	40
* Testament de Philippe-Etienne Rochat du Pont du 14 juin 1746	42
* Renseignements fournis par le juge de Paix du cercle de Cossonay, le 25 juillet 1940, probablement adressés à Eugène Rochaz, concernant la succession de Marianne Mayor décédée à Cossonay le 26 août 1868	49
* La Patrie Suisse no 136, du 7 XII 1898 "Romainmôtier" et "Pierre-Maurice Glayre"	50
* Idem, no 579, du 1er décembre 1915, "L'église de Romainmôtier"	54
* Idem, no 619, de juin 1917, "Une maison vaudoise"	56
* Idem, no 633, du 26 décembre 1917, "Vieux Romainmôtier"	58
* Idem, no 666, du 2 avril 1919, "Romainmôtier vu des portes"	60
* Idem, no 747, de mai 1922, "Le Vieux Romainmôtier"	61
* Idem, no 578, de 1927, "M. Eugène Rochaz" et "Romainmôtier"	62
* Réception et passation à clos & à record pour Monsieur l'assesseur Ballival Rochat du Pont du 27 février 1727	67

Note: les reproductions des pages 7 - 10 - 48 - 54 - 70 - sont tirées de l'Album du Vieux Romainmôtier, porte-folios de 1917.

I N T R O D U C T I O N

Treize ans pour achever l'oeuvre. C'est que la demande était nulle, l'écriture difficile et qu'en somme rien ne pressait pour offrir la totalité de l'étude de Eugène Rochaz sur sa famille.

Cette étude, la voici enfin au grand complet, jusqu'à la dernière virgule. Elle comprend:

- Ma famille, "Une famille", repris tel qu'elle avait paru en 1987.
- Ma famille, "Une maison", repris tel qu'elle avait paru un an plus tard, soit en 1988.
- Ma famille, "Des hommes", édition actuelle de l'an 2000.

Vu l'écriture difficile de Eugène Rochaz, encore que très belle, vu la qualité relativement médiocre des photocopies que nous fîmes en 1980, à l'occasion du 500e des Rochat, par un procédé d'époque, l'on ne s'étonnera pas des fautes possibles dans cette troisième partie, surtout en ce qui concerne les noms propres, de lieux ou de famille. La personne intéressée de très près à la famille Rochaz de Romainmôtier pourra s'en référer à ces photocopies qui seront déposées fin 2000 aux Archives cantonales à Lausanne, fonds Rémy Rochat.

En fin de volume vous trouverez la reproduction de divers articles parus sur Romainmôtier et la famille Rochaz dans la Patrie suisse, excellent journal qui n'eut pas du disparaître, juste peut-être changer de logo.

Vous trouverez aussi dans cette brochure, en plus des reproductions diverses de lieux destinées à agrémenter une matière souvent assez compacte, celles de trois personnages de la lignée Rochaz. Attention, les dates et les armoiries ont été rajoutées après coup, sur l'ordre de Eugène Rochaz II de toute évidence, pour donner plus d'unité à la famille. Vous y découvrirez aussi quoique de façon bien imparfaite et en N/B, en couleur cela eut été magnifique, les vitraux du Lieutenant baillival à Romainmôtier représentant les quatre communes d'origine de la famille Rochaz, L'Abbaye, Le Lieu, Romainmôtier et Bournens.

Le tout composera une brochure intéressante quoique non destinée, une fois de plus, à un large public. Douze exemplaires pour un premier tirage, cela ne va pas engorger nos librairies vaudoises!

Une autre vision de la famille Rochaz pourra être découverte dans l'ouvrage de Katharina von Arx, "Ma folie Romainmôtier", édition 24 Heures, années huitante. Elle y est proprement écornée. Mais cela ne peut être que positif et enrichissant, ramenant la ci-présente hagiographie à sa juste valeur, histoire d'une famille de fonctionnaires, sous le régime bernois en particulier, ni meilleurs ni pires que les autres. Encore qu'il soit exact que tous aient donné beaucoup de temps pour la collectivité. Ils se sont dépensés pour elle sans compter, pourrions-nous dire avec une admiration certaine, avec une incompréhension aussi tout autant certaine. Mais cela était de son époque, où la Patrie, où le pays, étaient sacrés.

Le manuscrit original est un volume de 34 sur 22 cm. Tous les folios sont numérotés dans le coin supérieur. Ceux-ci courent du no 1 au no 150. Les pages sont écrites jusqu'au folio no 126. Quelques folios intermédiaires sont vierges. Cet ouvrage nous avait été prêté en son temps, le 18 V 1980 pour les photocopies, par Mme Horisberger-Gasser de Morges à l'occasion du 500e des Rochat. Il est très certain que les archives Rochaz demeurent dans l'une ou l'autre famille descendantes de la branche Rochaz de Romainmôtier. Le nom de Rochaz semble aujourd'hui n'être plus porté.

Les Charbonnières, en avril 2000:

Remy Rochat

EUGENE ROCHAZ

MA FAMILLE

Tome premier



EDITIONS "LE PELERIN"

1987

COLLECTION ETUDES ET DOCUMENTS

NO 29

EUGENE ROCHAZ

MA FAMILLE

1930 à 1940 environ

Tome premier: UNE FAMILLE

EDITIONS LE PELERIN

1987

INTRODUCTION

Survolons la carrière d'Eugène Rochaz, l'auteur du texte que vous présente cette brochure. Reprenons à cet égard notre texte paru dans l'histoire de la famille Rochat, pp. 98 et 99:

"Eugène Rochaz, syndic de Romainmôtier (1873 - 1941), d'après la Patrie Suisse, no 894.

Eugène Rochaz présida de 1906 à 1933 aux destinées de la commune de Romainmôtier en qualité de syndic. Homme cultivé, esprit ouvert, il ne limita pas son activité aux questions administratives; il l'a appliquée encore à de multiples domaines relevant de l'utilité publique. Il a été l'animateur d'heureuses créations. Il a grandement contribué au regain de renommée qu'ont valu à Romainmôtier la restauration de son antique église, la création du musée installé dans la maison des prieurs restaurée. Aussi bien ses administrés lui ont-ils prouvé leur reconnaissance en le réalisant à chaque renouvellement des autorités, malgré son désir de passer la main. Il fut d'ailleurs d'une famille où le dévouement à la chose publique demeura la tradition.

Eugène Rochaz est né le 22 décembre 1873 à Orbe où il a habité jusqu'en 1883 et où il a fait ses premières études. Il a suivi les écoles secondaires de Lausanne et de Saint-Gall. Il a succédé comme syndic à son père qui avait revêtu ces fonctions pendant dix-sept ans. Il fut depuis 1914, juge au Tribunal du district d'Orbe. Il a présidé pendant vingt-quatre années la Société pour le développement de Romainmôtier. Il a activement collaboré aux publications destinées à faire mieux connaître le vieux bourg et ses curiosités: guide de la Vallée de l'Orbe, histoire de Romainmôtier, album du Vieux Romainmôtier, etc. Il a continué dignement la tradition de ses ancêtres. Il est décédé dans son village le 31 mars 1941.

Eugène Rochaz fut aussi le dernier de ce nom propriétaire de la maison appelée le "lieutenant baillival" à Romainmôtier, aujourd'hui devenue hôtel. Il était de cette famille Rochaz, originaire du Pont, qui donna pendant près de trois siècles des hommes de haute valeur. Le premier de cette famille à s'installer à Romainmôtier fut, probablement au milieu du XVIII^e siècle, l'aïeul Jean-Rodolphe Rochaz. On trouvera la généalogie complète de cette famille dans le "Livre d'or des familles vaudoises".

Voici donc ci-après le premier cahier de la vaste étude qu'Eugène Rochaz consacra à sa famille en particulier, comme à la famille Rochat en général. Les deux cahiers qui doivent suivre porteront pour titre: Eugène Rochaz, ma famille: UNE MAISON; Eugène Rochaz, ma famille: DES HOMMES.

Nous nous excusons d'avance des erreurs que nous aurons pu faire lors de cette impression. Tout particulièrement en ce qui concerne les noms propres, pour la France surtout. Un atlas général ne nous a pas permis de contrôler tous les noms de lieux qui concernaient parfois des agglomérations très petites. Et il faut avouer que la graphie d'Eugène Rochaz, quoique belle et élancée, est parfois d'une lecture malaisée.

D'autre part il est évident que nous n'avons pas pu contrôler tous les faits avancés par l'auteur; nous les donnons donc tels quels.

Pour une vision globale sur la famille Rochat on consultera avec profit:

- Auguste Piguet, le territoire et la commune du Lieu jusqu'en 1536, Le Sertier, Impr. Dupuis, 1946, 169 p.

- Auguste Piguet, la commune du Lieu de 1536 à 1646, Editions Le Pèlerin, 4 cahiers de 50 pages environ chacun.

- Rochat Louis-Lucien, notes historiques et hypothèses sur les origines des Rochat de la Vallée de Joux, sur celles de leurs armoiries et sur celles de leur nom, 1888-1902-1914, 2 volumes, Editions le Pèlerin.

- Rochat, Editions Piantanida 1977.

- Rémy Rochat, Notice historique sur la famille Rochat, 1480-1980, plaquette publiée à l'occasion du 500ème anniversaire de l'arrivée des Rochat à la Vallée de Joux.

Avec ces différents ouvrages on pourra se faire une bonne idée de ce que fut le destin de la famille Rochat, et en même temps compléter ou préciser certains points traités dans l'étude d'Eugène Rochaz.

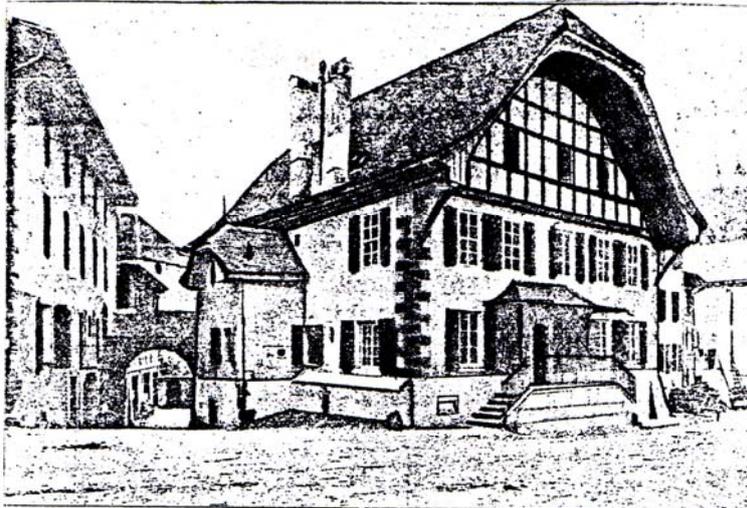
Nous remercions pour terminer Mme C. Horrisberger-Gasser, de libages, de nous avoir autorisé à reproduire les textes d'Eugène Rochaz, son proche parent.

Les Charbonnières, février 1977

EUGENE ROCHAZ

MA FAMILLE

Tome second



EDITIONS "LE PELERIN"

1988

COLLECTION "ETUDES ET DOCUMENTS"

NO 30

EUGENE ROCHAZ

MA FAMILLE

Tome second: UNE MAISON

EDITIONS "LE PELERIN"

1988

INTRODUCTION

Ils ne sont pas nombreux, les hommes publics, écrivains, historiens ou politiciens, qui ont parlé de leur maison. Comment elle fut construite, par qui, en quelle époque, quels en furent les propriétaires successifs, et finalement, tombée entre leurs mains, par héritage direct, ou par rachat, comment ils l'aimèrent. Une maison... non pas quatre murs plantés hâtivement au coin d'une nouvelle zone à bâtir; mais une bâtisse élevée avec amour autrefois, en des temps où les choses étaient lentes et construite avec soin et dans un style propre à la région, parfois propre aussi à la situation des maîtres: maison bernoise, ou plus tard, maison de style français pour ceux qui avaient subi l'influence de l'architecture de ce pays lorsqu'ils y étaient allés pour une raison ou pour une autre. Et une maison où vécurent, ancêtres ou pas, des générations entières d'hommes ou de femmes qui tous eurent leur lot de joies, mais surtout de peines, car la vie est ainsi faite. Une maison dont les murs ont vu tant de choses: des naissances, des baptêmes, des mariages, mais surtout et toujours des morts, qui faisaient que les nouvelles générations succédaient aux anciennes. Une maison, avec une âme, qui respire, qui vit et dans laquelle des enfances inoubliables furent vécues dans la présence indispensable des parents. Une de ces bâtisses éminemment sympathique, profonde et qui marque ses habitants de sa présence inébranlable et bienfaisante.

Personnellement je les admire et les vénère, ces hommes ou femmes qui parlent de leur maison en termes respectueux et chaleureux. Ils ne peuvent m'être étrangers. Au contraire, je les esns si proches qu'ils me sont comme des amis. Et que leur maison est un peu la mienne. Oui, je les vois, ces murs chargés de souvenirs, ces pièces silencieuses baignées d'une lumière douce où la vie s'épanouit...

Le texte d'Eugène Rochaz est précieux. O certes, bien peu le liront. Une poignée de nostalgiques, de ci, de là. Car aller placer de telles brochures, résolument rétrogrades et dépassées - mais cela est-il bien prouvé? - dans la production actuelle des éditeurs, d'une richesse jamais connue?

Quoiqu'il en soit, je vous souhaite de la retrouver avec autant de plaisir que moi-même, cette maison du lieutenant baillival, dans son histoire, dans sa beauté.

Suivez donc le guide, son ancien et heureux propriétaire, Eugène Rochaz. Mais auparavant lisez la page suivante. Je vous y dirai les difficultés de lecture que j'ai pu rencontrer lors de la transcription dactylographiée du manuscrit Rochaz. Bonne lecture. Les Charbonnières, le 1er de l'an 1988.

- / -

Rémy Rochat

NOTES

Pour le lecteur qui voudrait retrouver le texte intégral et précis, à la virgule près, des anciennes chansons reprises par Eugène Rochaz qui voulait agrémenter son texte de cette manière, nous conseillons un retour aux sources, c'est-à-dire aux anciens recueils de chants de notre canton d'où ils ont été probablement tirés. Nous les avons personnellement repris tels qu'ils étaient dans l'original, avec les fautes éventuelles de l'historien, avec aussi peut-être nos propres fautes, celles-ci imputables, pour la plupart, à des difficultés de lecture.

Car telle est ^{l'écriture} d'Eugène Rochaz, belle et élégante certes, mais parfois bien difficile à déchiffrer, cet auteur ayant l'habitude d'écrire d'une manière identique les r, les u, les n, les m, les v, etc..., ce qui prête très souvent à confusion, surtout quand nous avons affaire à des noms de personnes ou de lieux qui ne sont que peu ou pas connus. La précision de notre copie dactylographiée ne sera ainsi qu'imparfaite. Nous nous en excusons auprès du lecteur qui rectifiera selon ses propres connaissances. Pour une plus grande certitude, il voudra bien se reporter aux photocopies du manuscrit original qui seront déposées après usage aux archives cantonales vaudoises, fonds Donald Aubert.

Ces remarques sont valables également pour la lecture du tome premier de cette étude - une famille -. Elles le seront de même pour le troisième volet - des hommes - dont certaines pages son restées à l'état de brouillon dans l'original. Cette troisième partie, en chantier, offrira d'ailleurs des difficultés de lecture encore plus grandes. Mais verra-t-elle le jour. Car si nous avons certes du plaisir à suivre Eugène Rochaz dans son étude complète sur sa famille, néanmoins l'engouement mineur du public pour une telle publication n'est pas une stimulation extraordinaire pour nous. Et il se peut que n'aurons finalement pas, en dépit de nos intentions présentes, le courage d'affronter les difficultés énormes que nous donnera à coup sûr la réalisation de cette troisième brochure. R.R.

MA FAMILLE

Tome troisième: DES HOMMES

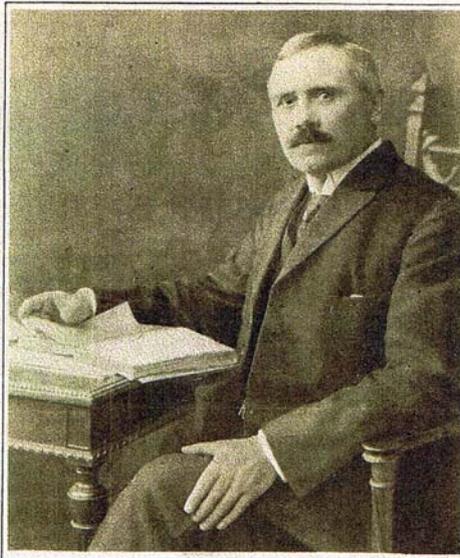
578

LA PATRIE SUISSE

N° 894

M. Eugène Rochaz

M. Eugène Rochaz préside depuis vingt-et-un ans, comme syndic, à l'administration de la commune de Romainmôtier. Homme cultivé, esprit ouvert, il ne limite pas son activité aux questions administratives; il l'a appliquée encore, avec fruit, à de multiples domaines relevant de l'utilité publique. Il a été l'animateur d'heureuses créations. Il a grandement contribué au regain de renommée qu'ont valu à Romainmôtier la restauration de son antique église, la création du musée installé dans la maison des prieurs restaurée. Aussi bien ses administrés lui ont-ils prouvé leur reconnaissance en le réélisant à chaque renouvellement des autorités, malgré son désir de passer la main. Il est d'ailleurs d'une famille où le dévouement à la chose publique est de tradition: venue du Villedieu (Doubs), en 1480, fixée à l'Abbaye (Val de Joux), dont elle acquit la bourgeoisie et d'où elle essaima au Lieu, à Bournens, à Romainmôtier; elle fut, en 1759, au nombre des familles qui apportèrent l'argent nécessaire à la construction de la tour de l'ancienne église du Pont, démolie en 1907.



M. EUGENE ROCHAZ
syndic de Romainmôtier.

le fondateur de la Société de Développement, à qui sont dues tant d'heureuses créations.

Phot. Perret, Lausanne.

Le père du syndic actuel, Eugène Rochaz (1833-1906) fut député, préfet du district et du tribunal d'Orbe, syndic de 1888 à 1905, lieutenant-colonel d'artillerie; son grand-père, Adolphe (1789-1871), fut président du tribunal d'Orbe, député au Grand Conseil, lieutenant-colonel d'artillerie; Samuel Rochaz (1746-1826) fut pasteur; Jean-Rodolphe Rochaz fut lieutenant baillival à Romainmôtier.

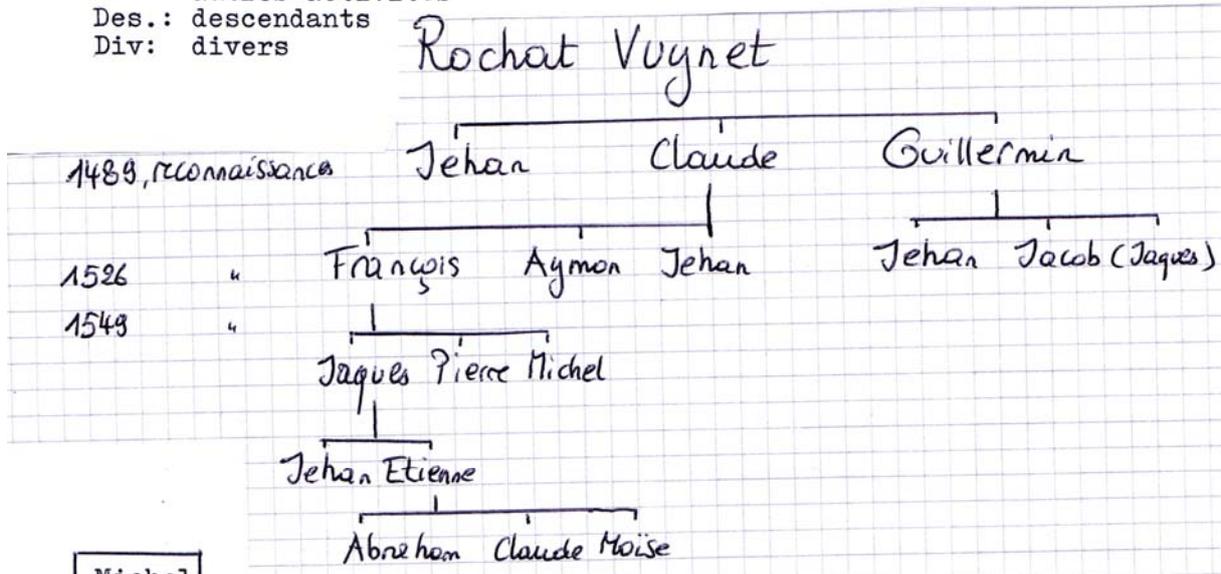
M. Eugène - Paul - Rodolphe Rochaz est né le 22 décembre 1873 à Orbe, où il a habité jusqu'en 1883 et où il a fait ses premières études. Il a suivi les écoles secondaires de Lausanne et de St-Gall. Il a succédé comme syndic à son père, qui avait revêtu ces fonctions pendant dix-sept ans. Il est, depuis le 1er novembre 1914, juge au tribunal du district d'Orbe. Il a présidé pendant vingt-quatre années la Société pour le développement, qui a tant fait pour Romainmôtier. Il a activement collaboré aux publications destinées à faire mieux connaître le vieux bourg et ses curiosités: *Guide de la Vallée de l'Orbe, Histoire de Romainmôtier, Album du Vicar-Romainmôtier, etc.* Il continue dignement la tradition de ses aïeux. A. B.

Ce que furent nos ancêtres

Attirés par la vie publique par goût et par besoin de servir, nos ancêtres revêtirent nombre de charges communales, cantonales et fédérales. Ils se dépensèrent souvent bénévolement sans compter leur temps et leurs peines pour le bien public en s'intéressant à des oeuvres et entreprises locales et régionales. Ils devinrent ainsi des personnalités marquantes de la contrée. L'exemple laissé par eux, tant comme militaires que comme magistrats, leur courage dans leur opinion, les souvenirs qui s'attachèrent à leur drapeau, constituent une des plus authentiques, une des plus attachantes traditions helvétiques. Leur bon sens, leur droiture faisaient d'eux le conseiller qui puisait le meilleur de ses forces dans un amour intense de la terre natale. Cette vie harmonieuse, parfois ingrate, nous laisse un émouvant souvenir, un bel exemple.

Abréviations:

- F: filiation ascendante
- N: naissance, natif de
- Bap: baptême
- Bg: bourgeoisie
- Mar: mariage
- Dec: décès
- P: profession
- Dom: domicile
- F.P.: fonctions publiques
- Mil: militaires, fonctions
- A: autres activités
- Des.: descendants
- Div: divers



Michel

- N: XVIIe siècle
- Bg: l'Abbaye
- Dec: 7 février 1664 (sauf erreur, écriture pour tout ce qui concerne Michel pratiquement illisible)
- P: notaire 16..-1646, curial de Vallorbe 1643-1646
- Dom: lès Petites Charbonnières soit l'actuel village du Pont
- F.P.: curial
- Des: Judith - Michel - Abraham qui suit

Abraham, Honorable et Prudent, Discret

F: Michel
N: L'Abbaye
Bapt: à l'Abbaye, le 12 avril 1646. Parrain: Discret Antoine Grobet, chastellain de Vallorbe, Egrège David Aubert. Marraine: Elisabeth Vallotton
Bg: L'Abbaye
Mar: à l'Abbaye, avec Susanne, fille de Jean Nicoulaz (Nicole) du Lieu, le 13 juin 1661, baptisée au Lieu le 3 avril 1642.
Dec: au Pont (l'Abbaye) en janvier 1709
P:
Dom: Le Pont
F.P.: Juge du vénérable consistoire de l'Abbaye
Mil: Capitaine de milice du Pont 1682-1686
Des: Siméon, Pierre Samuel, Philippe Etienne, David Michel, Isaac, Jean Félix, Louise-Marie, Marguerite-Elisabeth, femme de Discret Tobie Tacher de Vaulton (voir détail page 83)
Div: actes de baptême, de mariage. Testament du 4 mai 1706. Vente d'un immeuble du 23 septembre 1668 au bailli de Watteville de Romainmôtier.

Le testament d'Abraham Rochat du 4 mai 1706 dont une copie est déposée chez Alexandre Rochat, au Pont, a été homologué le 18 janvier 1709 par le châtelain et curial de Romainmôtier.

Des:

1. Louise-Marie, baptisée à l'Abbaye le 7 février 1664.
2. David-Michel, né vers 1666 (non inscrit dans le registre de l'Abbaye). Marié à l'Abbaye le 22 octobre 1686, Marie-Esther Romain (pas née à l'Abbaye, entre 1640-1676).
3. Isaac, baptisé à l'Abbaye le 9 février 1668. Marié entre 1689-1693.
4. Siméon, baptisé à l'Abbaye le 20 mars 1670.
5. Jean-Félix, baptisé à l'Abbaye le 26 décembre 1672, marié entre 1689-1692 (juillet 17) Louise fille de ... Rochat (marraine à l'Abbaye en décembre 1710 et le 20 octobre 1715). Décédé au Pont le 8 juin 1758 à l'âge de 85 ans 8 mois.
6. Pierre-Samuel, baptisé à l'Abbaye le 29 mai 1675.
7. Philippe-Etienne qui suit.
8. Marguerite-Elisabeth, baptisée à l'Abbaye le 27 (ou 29) février 1681.

Philippe-Etienne

F: d'Abraham et de Susanne Nicoulaz (Nicole)
N: Le Pont (L'Abbaye)
Bap: à l'Abbaye le 19 novembre 1677 par le spectable Philippe Tacheron ministre et David Grobéty impositionnaire, Egr. Estienne Vallotton sr chatelain de Vallorbe, maresne honorée femme du sr Lieutenant de Vallorbe et h. Anne fille du sr Juge Moinet
Bg: L'Abbaye, Le Lieu dès le 27 février 1727 avec passation à record du mas de Pré Jantet (signé A. Vallotton)
Mar: à L'Abbaye, avec Louise Berney des Bioux (L'Abbaye) le ... 1703/5 (portraits)
Dec: au Pont (L'Abbaye) le 12 septembre 1746
P: commis des péages pour LL.EE. au Pont
Dom: Le Pont (L'Abbaye)
F.P.: assesseur baillival du bailliage de Romainmôtier, 1722-1746

- Mil: s/lieutenant de la 8e compagnie de fusiliers (Vallée de Joux) (régiment romand) du 25 juillet 1712 au . novembre 1732 - remplacé par son fils Samuel Tobie. - Capitaine militaire du Lieu dès 1733 (archives cantonales de Berne, K. St 80)
- Div: actes de baptême, de réception à la bourgeoisie du Lieu, de grangeages à Bournens du 20 novembre 1739. Testament du 14 juin 1746 signé Nillion. Acquis d'hon. Jeanne-Louyse ffeu Moyse Nicole du Lieu (sa nièce, femme du sieur justicier Abram Rochat du Pont, du 19 janvier 1745). Acte de réception de bourgeois de la commune du Lieu et passation à clos et à record de ses propriétés appelées le mas du Pré Jantet (précisé plus haut en note, lui provenant de son père).

Frères et soeurs de Philippe-Etienne:

- * Marguerite-Elisabeth baptisée le 26 février 1681 à l'Abbaye.
- * Pierre-Samuel, baptisé le 29 mai 1675 à l'Abbaye.
- * Jean-Félix, baptisé le 26 décembre 1672 à l'Abbaye, décédé au Pont le 8 juin 1758.
- * Siméon, baptisé le 9 février 1670 à l'Abbaye.
- * Isaac, baptisé le 9 février 1668 à l'Abbaye.
- * Louis-Marie, baptisée le 7 février 1664 à l'Abbaye.
- * David-Michel, né vers 1666. Epousa à l'Abbaye le 22 octobre 1686 Marie-Esther Romay née avant 1640.

Descendance de Philippe-Etienne:

1. Marie-Marguerite baptisée à l'Abbaye le 23 novembre 1704, mariée à Moïse Meylan régent au Chenit avant le 14 juin 1746.
2. Marie-Madeleine, baptisée à l'Abbaye le 27 novembre 1705, filleule de Siméon Rochat, son oncle, morte après le 14 juin 1746. Mariée au Lieu le 21 juin 1728 à Jaques-David Rochat justicier, des Charbonnières, mort après le 14 juin 1746.
3. Samuel-Tobie, baptisé à l'Abbaye le 13 février 1707, lieutenant au Pont, 1784, mort au même lieu le 14 janvier 1787. Marié avant le 1er juillet 1725 à Anne Barbille, fille d'Egrège David Nicole secrétaire du Lieu et de Marie Berney des Bioux baptisée au Lieu le 18 juillet 1707, morte au Pont le 5 mai 1784.
4. Abraham-Isaac, baptisé à l'Abbaye le 19 février 1708, mort avant le 14 juin 1746.
5. Louise-Begnigne, baptisée à l'Abbaye en juillet 1712, morte après le 14 juin 1746. Mariée au Lieu le 11 décembre 1726 (?) à Abram-? Rochat des Charbonnières, morte après le 14 juin 1746.
6. Suzanne-Françoise, baptisée à l'Abbaye le 14 décembre 1710, probablement morte avant le 14 décembre 1746.
7. Louise-Anne-Françoise, baptisée à l'Abbaye le 20 mai 1714, morte après le 14 juin 1746. Mariée à l'Abbaye le 29 décembre 1735 à André fils de Jean-Antoine Blanc (?) de Vevey (Gilly) châtelain de Vevey, 1746, communier de Gilly.
8. Jeanne-Louise, baptisée à l'Abbaye le 20 octobre 1715, morte après le 14 juin 1746. Epouse Nicolas Meylan du Chenit, 1746.
9. Jeanne-Anne-Elisabeth, baptisée à l'Abbaye le 23 janvier 1718, morte après le 14 juin 1746. Mariée en premières noces avant le 14 juin 1746 à Jean-Abram Rochat du Pont, en deuxièmes noces à l'Abbaye le 21 avril 1755 à Rodolphe fils du juge Rochat du Pont.
10. Jean-Etienne-Gabriel, baptisé à l'Abbaye entre le 1er et le 9 juillet 1719, probablement mort avant le 14 juin 1746.

Dans les 10 actes ci-dessus le nom de la mère n'est pas indiqué.

11. Marianne-Judith, baptisée à l'Abbaye le 23 août 1720, morte après le 14 juin 1746. Mariée à l'Abbaye le 23 janvier 1738 à Jaques Jaquet de Vallorbe demeurant au Brassus.

12. Jean-Rodolphe qui suit.

Philippe-Etienne.

En avril 1706, le 10, le capitaine Siméon Rochat, Philippe-Etienne Rochat, assesseur baillival, David Nicole et Jaques-David Rochat ont souscrit une lettre de rente pour la reprise comme caution de David Nicoulaz, ci-devant commis du sel, capital 10 900 florins; ce titre a été remboursé à LL.EE. le 29 mai 1727 (archives d'Alexandre Rochat au Pont).

En 1730 l'assesseur baillival Philippe-Etienne Rochat était propriétaire de terre et moulin à la Vallée de Joux, commune du Lieu, aux Charbonnières, savoir:

* Moulin de la Sagne avec tous ses droits, cours d'eau, rouages et meubles, curtils, cheneviers et clos à record.

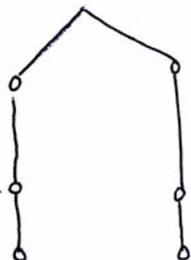
* En 1730 Philippe-Etienne Rochat du Pont, assesseur baillival de Romainmôtier, est seul propriétaire des montagnes du Pré Jantet et de vers chez le Bonhomme, territoire du Lieu, Vallée de Joux. A sa mort survenue en 1746 cette propriété s'est partagée par moitié entre les deux frères ci-dessous qui furent les principaux auteurs en 1759 de la construction de l'église du Pont qui fut démolie en 1921.

Lieutenant Samuel-Tobie officier sérieux, son fils conseiller de la commune de l'Abbaye, secrétaire Philippe son fils

Négociant Lily son fils 1/4

Lieutenant-colonel

Samuel Rochat son fils 1/4



Lieutenant baillival Jean-Rodolphe son fils, commandant du territoire de Romainmôtier et inspecteur chef des forêts

Rodolphe, officier de carabinier

Adolphe Mayor 1/2

Cette propriété a été vendue vers 1840 (Pré Jantet et Vers Chez le Bonhomme).

Le testament de Philippe-Etienne Rochat, du 14 juin 1746, a été homologué le 12 septembre de la dite année. Une copie se trouve chez Alexandre Rochat au Pont. Aux Archives cantonales, voir le registre de la cour de Justice de Romainmôtier, no 30 (1745-1747) pages 232 à 239 (voir aussi reproduction en fin de volume).

Parenté Rochat actuellement au Pont au XXe siècle (voir au verso).

Jean-Rodolphe Rochat, provide et vertueux

F: de Philippe-Etienne et de Louise Berney

N: le Pont (L'Abbaye)

Bap: à l'Abbaye, le 13 octobre 1723. Parrain: Monsieur le Bailli Jean-Rodolphe de Willadin, seigneur Bailli de Romainmôtier et marraine Madame Wilsürler (?) son épouse.

Bg: L'Abbaye, le Lieu, Bournens.

Mar: avec Anne Grobéty, fille de Monsieur le Juge David Grobéty de Vallorbe et de Romainmôtier, curial, receveur, domiciliée en ce lieu, née en 1724, baptisée le 28 octobre 1724 (portrait) et décédée à Romainmôtier le 29 novembre 1795.

Dec: 10 juillet 1798.

P:

Dom: Le Pont, Romainmôtier jusqu'à la révolution vaudoise de 1798 puis Cossonay.



Jean-Rodolphe Rochat,-
Grobété, né au Pont en
1723

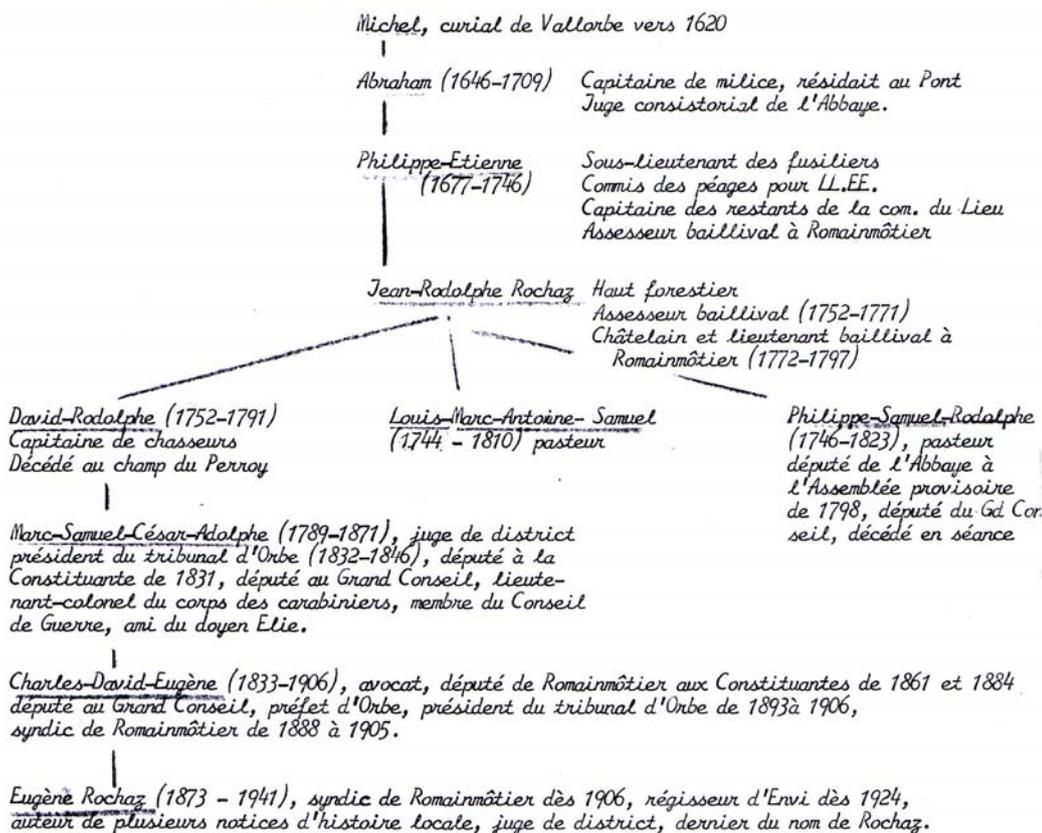
En bas à gauche: Philippe-
Samuel Rochaz, né en 1746

En bas à droite: Philippe-
Etienne Rochat-Berney, né
en 1677.

Note: les noms et les ar-
moiries ont été rajoutés
après coup sur les tableaux
afin d'assurer une unité
familiale!



Les Rochaz de Romainmôtier (complément)



Rochaz	L'Abbaye		Villedieu (Doubs)	
»	Bournens	{	1480	L'Abbaye et Le Lieu
			1595 ◊	
		v	1750	
»	Le Lieu	{	1727 ◊	L'Abbaye
			1730	
»	Romainmôtier	{	1819 ◊	L'Abbaye, Le Lieu et Bournens

Ajouter le nom sous Le Lieu (p. 20)

Armes : d'or à la croix bordonnée de gueules au chef d'azur chargé d'une étoile d'or.
Bourgeoisies : L'Abbaye, Le Lieu, Bournens et Romainmôtier.

En 1759, les familles Rochaz, Roch, Meylan et Mouquin apportèrent l'argent nécessaire pour bâtir la tour de l'ancienne église du Pont, qui fut démolie en 1907 (E. R.).

A l'occasion du centième anniversaire de la réception de la famille Rochaz dans la bourgeoisie de Romainmôtier, M. Eugène Rochaz créa un fonds au capital de 6000 francs dont les revenus sont affectés à des courses scolaires à l'intention des enfants des quatre communes dont les Rochaz sont bourgeois (M. H.).

Personnages marquants :

1. Michel, curial de Vallorbe en 1620.
2. Abraham (1646-1709), fils du n° 1. Capitaine de milice ; juge consistorial de l'Abbaye. Il résidait au Pont.
3. Philippe-Etienne (1677-1746), fils du n° 2. Sous-lieutenant de fusiliers, commis des péages pour LL. EE. ; capitaine des restants de la commune du Lieu ; assesseur baillival à Romainmôtier.
4. Jean-Rodolphe (1723-1798), fils du n° 3. Haut forestier ; assesseur baillival, 1752-71 ; châtelain et lieutenant baillival à Romainmôtier, 1772-1797.
5. Louis-Marc-Antoine-Samuel (1744-1810), fils du n° 4. Pasteur à Suchy, 1774-78 ; à Ste-Croix, 1778-83 ; à L'Abbaye, 1783-1795 ; à Baulmes, 1795-1810.
6. Philippe-Samuel-Rodolphe (1746-1823), fils du n° 4. Pasteur à Provence, 1780-87 ; à Goumoëns-la-Ville, 1787-1800 ; à Champagne, 1800-1802 ; à Oulens, 1802-23. Député de L'Abbaye, du Pont et des Bioux à l'Assemblée provisoire, 1798 ; député au Grand Conseil, 1803-23. Décédé en séance du Grand Conseil (RHV, 1918).
7. David-Rodolphe (1752-91), fils du n° 4. Capitaine de chasseurs. Décédé au camp de Perroy.
8. Marc-Samuel-César-Adolphe (1789-1871), fils du n° 7. Juge de district, 1818-31 ; président du tribunal d'Orbe, 1832-46 ; député à la Constituante de 1831 ; député au Grand Conseil, 1814, 1820, 1831, 1836, 1841, 1851, Lieutenant-colonel du corps des carabiniers ; membre du Conseil de Guerre.
9. Charles-David-Eugène (1833-1906), fils du n° 8. Avocat ; député de Romainmôtier aux Constituantes de 1861 et 1884 ; député au Grand Conseil : a) du cercle de Romainmôtier, 1862 ; b) du cercle d'Orbe, 1883, 1885, 1889. Préfet d'Orbe de 1862 à 1882 ; président du tribunal d'Orbe de 1893 à 1906 ; syndic de Romainmôtier de 1888 à 1905. Lieutenant-colonel d'artillerie. Il s'occupa de questions juridiques, administratives, militaires et agricoles (GL 13. I.06 ; PS ; NV, 1906 ; TV 17. XII. 1921 ; CNB ; cat. Zof.)

Documents, etc. : Arbre généalogique remontant à 1620 ; portraits à l'huile des personnages n° 3, 4, 6, 8 et 9. Notes de M. Eugène Rochaz, syndic de Romainmôtier.

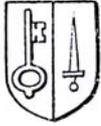
Le Linte d'or des familles Musaloises.
Henri Delévent et Marc Hennois, S.F.E.S.
Louvaine 1923.

Nature historique

Chacun de nous tient au passé par sa famille et sa parenté et assume des obligations quant à l'avenir. Le peuple est formé de familles ou parentés et de générations. La famille est la cellule de l'Etat organisé. Dès sa naissance chaque individu est lié à son lieu d'origine et l'ensemble de ces liens assure la permanence et la force vitale de l'Etat. L'Etat agit dans son intérêt en cultivant le sens de la famille dans le peuple, car la famille est à la base de l'Etat.

Le prénom

Autrefois, le prénom seul était d'usage fréquent. On disait : Viret de Roche, Humbert fils à la dame, Jean fils à la mercière, etc. Le prénom est le nom individuel de chacun des membres d'une même famille. On l'appelle encore familièrement petit nom et nom de baptême. On ne trouve pas de prénom chez tous les peuples. Les Hébreux n'avaient qu'un nom tiré de quelque circonstance particulière à l'enfant qui venait au monde. Chez les Grecs, chacun avait un nom unique et le fils faisait suivre ce nom de celui de son père. Un tel fils d'un tel.



LE SYNDIC
DE
ROMAINMOTIER

Romainmotier, le 9 mai 1964.

Monsieur A. Rochaz, Ingénieur,
Paris

*

Monsieur,

Bon frère, le docteur Gustave Rochaz, à Orbe, à qui j'ai transmis votre dernière lettre, a déjà dû vous fournir certains renseignements demandés. Je me cause avec aujourd'hui de com-
pléter ces renseignements.

1. Le casier des Rochaz en-
depuis le XIII^e siècle dans la famille, sans qu'il soit pos-
sible de trouver un document portant la lecture de ce blason.
Le tableau de Philippe-Etienne Rochaz, daté en 1677, porte
les armoiries figurant avec le dit casier. Les bourgeois
des villes et les hommes libres en général ont possédé chez eux
des armoiries particulières plus tôt que dans la plupart
des pays voisins. En 1439 déjà, les bourgeois sont nobles en
arabes et les font figurer dans leurs sceaux. Les
armes datent du moyen âge se font remarquer par leur sim-
plicité et leur régularité héraldique; des partitions compliquées,
une accumulation d'emblèmes caractéristiques toujours les
armoiries de création récente. Ouvrages à consulter: Bibliographie
héraldique et généalogique de la Suisse (fascicule V. 4 de la Bibliogra-
phie nationale Suisse Berne 1895; le service des familles